



LE PROJET PERSONNALISÉ

HORAIRES :

De 09h00 à 12h30

Et de 13h30 à 17h00

DUREE : 2 jours, soit 14 heures

TARIF : Nous consulter

LIEU : à définir

INTERVENANT(E/S) :

Sébastien DECOSTER,
directeur
d'établissement médico-
sociaux dans le champ de
la protection de
l'enfance.

**Ou autres formateurs
ayant un profil similaire.**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître le cadre légal du PIA et garantir le droit de la personne accompagnée
- S'assurer de la mise en œuvre et du suivi du projet personnalisé
- Savoir animer une réunion d'élaboration de projet de manière dynamique
- Savoir animer une réunion d'élaboration de projet de manière participative : la personne accompagne au cœur
- Connaître les composantes et les visées du PIA
- Connaître et maîtriser au moins deux outils innovants pour animer une réunion d'élaboration de PIA

PROGRAMME

Introduction réflexive de la notion de projet et de sa prédominance dans la société actuelle.

- Le PIA, le PI, le PP...de quoi parle-t-on ?
- Proposition d'une définition commune
- A quoi sert le Projet personnalisé ?
- Les visées du PP
- Les composantes essentielles du PP
- Aspect législatif
 - Définition légale
 - Rappel du contexte de la loi 2002.02
 - Les 4 axes de la loi en pratico-pratique
 - L'article 7 : « les droits généraux à l'utilisateur » (cf. Article L311-3 du casf)
 - Pourquoi il faut abandonner le terme « usager » ?
 - Focus sur le plan de la personne en situation de handicap : la circulaire relative aux dispositifs de vie autonome (DGAS n°2001.275 du 19 juin 2001)

Les principes retenus : le projet personnalisé est une démarche dynamique, une co-construction qui tente de trouver un équilibre entre différentes sources de tension.

La participation directe ou avec l'aide de son représentant légal à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil et d'accompagnement.

Quelques notions & principes

- La coopération
- L'égalité des droits
- La prise de décision par consensus
- La composition de l'équipe du PP
- L'intervenant significatif
- « Le référent projet » : du porteur de projet au coordonnateur de projet
- Les tâches très concrètes que doit assumer le coordonnateur de projet

L'évaluation du PIA

- C'est quoi évaluer ?
- Des outils concrets et faciles pour évaluer un projet : « stop aux usines à gaz » !

Des outils « très très concrets » pour une élaboration active et participative du projet personnalisé

Mises en scènes pour se rapprocher au plus près du terrain :

- Cas pratique 1 : la méthode classique basée sur votre réalité : observations et analyses réflexives
- Cas pratique 2: soigner son introduction
- Cas pratique 3 : méthode d'identification des besoins par participation active
- Cas pratique 4 : méthode d'identification des forces de la personne
- Cas pratique 5 : méthode d'élaboration de moyens pour atteindre l'objectif
- Synthèse

Des outils modernes au service de la participation et du dynamisme

- Les chapeaux de Bono
- Comytis : une méthode éprouvée et reconnue par l'HAS
- La matrice découverte ou savoir détourner des outils commerciaux
- La fleur de lotus : une technique créative simple et efficace !
- La méthode SCAMPER
- Le thinking design
- La carte heuristique ou mindmapping

CONCLUSION « Tout projet est évolutif, comme vous, il est vivant, il change et il grandit. »

MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation alternera entre apports théoriques et utilisation d'outils concrets, et sera basée sur l'analyse de situations professionnelles amenées par les stagiaires. Méthodes participatives et réflexive. Documents pédagogiques mis à disposition des stagiaires. Cette formation est proposée en présentiel.

PUBLIC VISE

Tout professionnel du champ social et médicosocial.

PRE-REQUIS / ACCESSIBILITE

Cette formation continue thématique ne demande pas de prérequis particuliers. Il n'y a pas de processus de sélection. Notre école et différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. En ce qui concerne les autres types de handicap, nous sommes à l'écoute de vos besoins.

EVALUATION

Temps de bilan, une évaluation de l'atteinte des objectifs et un questionnaire de satisfaction des stagiaires à l'issue de chaque formation.

Un certificat de réalisation et une attestation de formation seront remis aux participants à l'issue de la formation.

A titre indicatif, ce programme peut être adapté en fonction de vos besoins, de votre contexte d'intervention.

ECOLE SUPERIEURE DE
PRAXIS SOCIALE
4, rue Schlumberger
68200 MULHOUSE
03 89 33 20 00
www.praxis.alsace

Contact : Claire WEHRUNG
c.wehrung@praxis.alsace
Tel : 07 77 77 34 42